



### TEXTURE, TYPE ET COULEUR

La maçonnerie décorative (parement intérieur et/ou extérieur) est érigée en brique entière non-sablée moulée à la presse sans nervures avec une structure très inégale et brute. Quelques briques ont un aspect veldbrand très brut et surcuit à cause de la réduction naturelle au charbon. Quelques côtés visibles de la brique contiennent aussi des restants de charbon et des traces de la pose manuelle. La couleur en masse est rouge et fort nuancée allant de rouge, rouge-brun jusqu'au bleu-violet avec un léger aspect veldbrand à cause de la réduction naturelle au charbon et une nuance or jaune légère.

### MATIÈRES PREMIÈRES, PRODUCTION ET VUES

Ce produit entièrement naturel est fabriqué avec de l'argile alluviale du quaternaire provenant de la vallée de l'Escaut. La brique est formée dans un moule non-sablé en insérant un bloc d'argile qui est cuit à une température de 1150°. La brique est une brique moulée à la presse massive sans renforcements et avec une structure légère. Elle est libre de nodules de chaux ou autres. Elle présente au moins une boutisse et une panneresse sans fissure ou défaut qui serait nuisible à l'aspect global de la maçonnerie.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les briques de parement bénéficient des labels « CE » et « Benor » et présentent les caractéristiques suivantes :

#### Marquage CE selon EN 771-1 : 2011 + A1 : 2015

|                                                                        |                                      |                                     |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Dimensions de fabrication (L x l x h)                                  | : *220x70x54 mm                      |                                     |
| Quantité / m <sup>2</sup> avec un joint traditionnel                   | : ca. 66 (12 mm)                     |                                     |
| Quantité / m <sup>2</sup> avec un joint mince                          | : ca. 74 (6 mm)                      |                                     |
| Dimensions de fabrication (L x l x h)                                  | : *215x100x65 mm                     | - Sur demande > 2000 m <sup>2</sup> |
| Tolérance de taille                                                    | : Tm (+/-8/6/4)                      |                                     |
| Taille écartée                                                         | : Rm (20/8/6)                        |                                     |
| Masse volumique brute                                                  | : 1900 kg/m <sup>3</sup> (+/- 20 %)  |                                     |
| Résistance à la compression normalisée moyenne (cat I)                 | : > 20 N/mm <sup>2</sup>             |                                     |
| Absorption d'eau (24 heures)                                           | : < 16%                              |                                     |
| Absorption d'eau initiale (1 minute)                                   | : < 4 kg/(m <sup>2</sup> . min ) IW3 |                                     |
| Perméabilité à la vapeur d'eau                                         | : μ = 5/10                           |                                     |
| Propriétés thermiques (λ10, sec. 90/90)                                | : 0,60 W/mK (tableau 1 EN1745)       |                                     |
| Durabilité (gel / dégel / résistance)                                  | : F2                                 |                                     |
| Sels activement solubles                                               | : Classe S2                          |                                     |
| Réaction au feu                                                        | : Classe A1                          |                                     |
| Force de liaison (conformément à l'annexe C de la norme EN998-2: 2003) | : NPD (performance non déterminée)   |                                     |

#### Benormerk selon le PTV 23-002 (propriétés supplémentaires requises pour la Belgique)

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fleurs            | : pas d'efflorescence (selon NBN B24-209)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| résistance au gel | : F2 (selon EN 772-22)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Caractéristiques  | : On considère dans le cas de briques destinées à la maçonnerie apparente que dans minimum 90% de la fourniture, au moins une panneresse et une boutisse ne présentent aucun dégât. Le nombre de briques avec défaut ne peut dépasser les 5%. Sont considérés comme défaut; la présence d'inclusions qui, par gonflement, pourrait provoquer des éclats dans la surface de la brique, des fissures ayant une largeur = 0.2 mm reliant au moins deux arêtes. Tout dégât et défaut doivent toujours être signalés avant la mise en œuvre. |

# Brick P

BRIQUES DE PAREMENT  
CATÉGORIE I, U

## propriétés supplémentaires selon BRL 52230 pour les Pays-Bas

NL BSB certificat : certificat IKB 1494

## Propriétés supplémentaires selon BRL 1007 pour les Pays-Bas

Classification selon le code euro : Groupe 1

Résistance au gel : Classe D

Aspiration initiale de l'eau : < 4 kg/(m<sup>2</sup>.min) Classe IW3 (absorption normale)

## MISE EN OEUVRE

Mélangez simultanément 5 palettes. Enlevez les briques verticalement de chaque pile. La condition de la bonne composition du mortier a lieu en consultation avec le fournisseur du mortier. La maçonnerie fraîche doit être protégée à l'aide d'une couche imperméable.

\*Dimensions peuvent varier en fonction des productions. Pour la version la plus actuelle voir sur [www.vandemoortel.be](http://www.vandemoortel.be). Ce document n'est pas contractuel, il annule et remplace les précédents. Le fabricant se réserve le droit de modifier la gamme de produits ou les caractéristiques des produits. L'utilisateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière version du texte descriptif.

## Photo du produit

